



Affaire : E05/0100/20141126/03

Date de visite : 26/11/2014

RAPPORT D'EXAMEN DE CONFORMITE/ DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE ET TRES BASSE TENSION

Lieu de visite	Responsable des travaux	Proprietaire/Gestionnaire
Nom,Prénom : GINOT	Nom,Prénom : GINOT Cédric	Nom,Prénom : GINOT Cédric
Rue : Stanislas Fleussu 64/8	Carte ID :	Rue : Stanislas Fleussu 64/8
B-4300 WAREMME	Tva :	B-WAREMME 4300

1. Conclusion :

- L'installation est conforme au RGIE. La prochaine visite est à prévoir avant le : 26-11-2039 délai prescrit par la réglementation en vigueur.
- L'installation n'est pas conforme au RGIE. La prochaine visite est à prévoir avant le : --/--/-- Par le même organisme de contrôle.
- Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment du contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas ou, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max.1 an des infractions subsistent l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à l'administration de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

2. Type de controle

Base de l'examen : RGIE et de la procédure interne : PRO-INS-E-02- 01 02

<input checked="" type="radio"/> Art:270	<input type="checkbox"/> Temporaire	<input type="checkbox"/> Mise en usage	<input checked="" type="checkbox"/> Modification	<input type="checkbox"/> Extension	<input checked="" type="radio"/> Art:86	<input checked="" type="checkbox"/> Unité d'habitation
<input type="radio"/> Art:271		<input type="checkbox"/> Périodique	<input type="checkbox"/> Contrôle		<input type="radio"/> Art:87	<input type="checkbox"/> Unité de travail domestique
<input type="radio"/> Art:276 Renforcement					<input type="checkbox"/> Art:271b	<input type="checkbox"/> Partie commune
<input type="radio"/> Art:276b Transfert de propriete					<input checked="" type="checkbox"/> Art:278	<input type="checkbox"/> Autre

3. Données générales de l'installaiton

Données distributeur => Nom du GRD : TECTEO

EAN : Non Communiqué Compteur non placé

Protection de branchement : A/MAX. à placer. Colonne d'alimentation type : non visible Section : non visible

Données installation :

Tension nominale : 230V - Courant nominal max :20 A - Type de prise de terre boucle de terre piquets non-visible

Cable d'alimentation tableau principal => type : VVB - section : 2x6 mm2 - Nombre de tableau électrique : 1 - Nombre de circuits électrique : 6

Description installation : ----- 0 si revisite, voir plan suivant rapport : 0

Disp.de Sect. Gén : 63 A / 300 mA -

4. Mesures - Tests - Controles visuels - Scelle :

Contact dir. Contact Indir. Montage - Appareils - Matériels - I > section - Schémas - Contrôle boucle de défaut

Résistance de dispersion de la prise de terre : 12,4 Ω / Isolement général : 500 M Ω Continuité de terre Test de dispositif diff.

Le dispositif différentiel général : était plombé - a été plombé - n'a pas ete plombé - n'est pas plombable - absence de différentiel

5. Infractions :

Infractions:Néant	Remarques:Néant
-------------------	-----------------

Inspecteur (Nom et Signature)

Le demandeur (Signature)

Visa du GRD

Pour SoCoBel ASBL

Mr Didier Lavet

Ce rapport comporte 0 annexe(s)

RAP/SCB/E02-01

VERSION D-REV 01 - Date d'application 01/10/2013